



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Statistique et informatique décisionnelle  
pour la santé

de l'Université Paris Descartes

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



# Evaluation des diplômes

## Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris Descartes

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Statistique et informatique décisionnelle pour la santé

Dénomination nationale : SP7-Santé

Demande n° S3LP140006562

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'IUT de Paris Descartes, Paris 16<sup>ème</sup>
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP7-Services aux personnes

## Présentation de la spécialité

La spécialité de licence professionnelle (LP) *Statistique et informatique décisionnelle pour la santé*, ouverte en septembre 2006 met l'accent sur la formation aux méthodes statistiques propres au domaine de la santé, sur l'apprentissage des techniques de gestion de base de données médicales et d'informatique décisionnelle dans le contexte des grands systèmes de santé en France. Les métiers identifiés sont : statisticien, technicien d'étude et de recherche cliniques, technicien en informatique médical, assistant de recherche en épidémiologie, chargé d'études, assistant - bio statisticien. La licence est accessible aux titulaires de licence générale de mathématique-informatique, de biologie, aux étudiants de deuxième année de pharmacie ou de médecine des Universités Paris Descartes ou Paris Diderot, aux titulaires de DUT STID et informatique des IUT de Paris Descartes et de Paris 13.

Les bassins d'emploi concernent, les hôpitaux et centres de soins, l'industrie pharmaceutique, les organismes de protection sociale, ou les unités de recherches INSERM. La spécialisation et l'originalité de cette LP ancrée dans le secteur biomédical correspond à une compétence affichée de l'université Paris Descartes. Son positionnement est unique tant au plan national que régional, et correspond pour les étudiants titulaires à une opportunité d'insertion professionnelle largement identifiée dans ce secteur économique mais également géographique.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La spécialité de LP se présente comme une orientation soit professionnalisante, soit thématique vers le domaine de la santé selon les publics recrutés. Les étudiants peuvent bénéficier d'un dispositif pédagogique, l'établissement prenant en compte la diversité des groupes et plus particulièrement, l'intégration des étudiants de L2. Les contenus de formation sont en cohérence avec les objectifs affichés, permettant aux étudiants d'acquérir des connaissances méthodologiques et de maîtriser les logiciels particulièrement utilisés dans le domaine de la santé. Les UE sont articulées entre elles et s'appuient sur des outils informatiques adaptés au secteur de l'emploi et facilitant ainsi le caractère opérationnel des titulaires de la LP. La politique des stages est précise, argumentée, illustrée d'exemples de missions confiées aux étudiants. Cette période de la formation est accompagnée par une équipe pédagogique tant en présentiel qu'à distance. Le taux de pression de la formation correspond à une candidature retenue sur trois, environ 60 % des candidatures viennent de l'établissement. La promotion est essentiellement composée d'étudiants titulaires d'un DUT ou d'un BTS pour 65 % d'entre eux ou issus d'un cursus généraliste 35 %, tous sont inscrits en formation initiale. Les modalités de sélection sont détaillées, les critères connus et adaptés aux objectifs de la formation. Le recrutement est majoritairement celui de candidats de la région parisienne mais également national.

La dimension professionnelle se trouve être déclinée dans la formation et assurée par une équipe de professionnels, variée et bien diversifiée. Ils interviennent pour une contribution de 60 % des enseignements, et ciblent le cœur de métier. Des liens étroits sont identifiés avec la dimension académique de la formation assurée par les enseignants-chercheurs. L'apport des professionnels correspond aux enseignements, à l'encadrement des projets tuteurés, à la proposition de stages et d'emplois. Leur présence au sein du conseil de perfectionnement et aux réunions de l'équipe pédagogique a permis une adaptation des enseignements correspondants aux besoins du secteur professionnel tel que le développement et la valorisation de l'enseignement en anglais.

La formation est placée sous la responsabilité d'un maître de conférences de la section CNU 26 dont la discipline principale permet le développement de la formation dans le secteur de la santé et la valorisation auprès des partenaires professionnels. L'équipe pédagogique est organisée et unie autour du responsable. Le conseil de perfectionnement regroupe des professionnels tant du secteur privé que du secteur public et les enseignants du département STID mais sa composition exacte n'est pas précisée (qualité des professionnels). Les contenus des UE font ainsi l'objet d'ajustement, suite à l'analyse faite de la formation (évaluation réalisée par les étudiants chaque année). L'établissement affiche une volonté de rapprochement des formations au sein du PRES Sorbonne Paris Cité (LP *Management des organisations* option *Gestion des établissements de santé*, pour optimiser les débouchés et organiser l'accès à l'emploi dans le secteur identifié).

Les effectifs sont stables, environ vingt étudiants, avec un taux de réussite proche de 85 %, les échecs ou abandons sont identifiés ainsi que leurs raisons. Une analyse prospective est faite par l'équipe pédagogique permettant de fixer les axes prioritaires destinés à faire évoluer la formation, tels que valoriser l'accès des cursus L2 et renforcer l'articulation avec les autres formations au sein du PRES. Les contenus d'enseignement font l'objet d'adaptation, avec la mise en place d'une UE 0 de mise à niveau, ce qui met en cohérence l'ouverture du vivier d'inscrits avec les modalités pédagogiques liées au cursus de LP. Le coefficient de cette UE devrait être ramené au minimum à quatre pour respecter l'arrêté de 1999. Les résultats des enquêtes nationales de l'insertion professionnelle mentionnent des pourcentages hétérogènes (78 % en 2007, 12,50 % en 2008 et 14,30 % en 2009 avec un taux de répondant aux enquêtes entre 56 % et 88 %) et des données non exploitables en termes de suivi de ce critère majeur de la LP. Les informations données pour les trois dernières promotions correspondent à des enquêtes réalisées immédiatement après le jury de délivrance du diplôme et affichent un taux maximal d'insertion de 50 %, ce qui reste faible, avec un taux moyen de réponse correct de 90. Les titulaires de la LP se voient proposer des embauches principalement sur le lieu même du stage, ce qui contribue toutefois à valoriser le dispositif de stage ou de projet tuteuré mis en place par l'équipe pédagogique.

- Points forts :

- Une formation correspondant aux besoins du secteur professionnel.
- La participation active d'un réseau de professionnels engagés dans la LP
- La variété des débouchés de la formation.

- Points faibles :
  - Les modalités de suivi de l'insertion professionnelles et la période de l'enquête propre à l'établissement.
  - Le taux d'insertion professionnelle immédiate faible, associé à un taux de poursuites d'études plutôt élevé.
  - Aucun inscrit par la voie de l'alternance.

## Recommandations pour l'établissement

L'établissement doit continuer à travailler avec les partenaires professionnels pour optimiser les modalités d'accès à la formation par la voie de l'apprentissage et développer des actions de communications vers le public de formation continue.

Il doit veiller à organiser le suivi de l'insertion professionnelle suffisamment à distance de l'obtention du diplôme de façon à transmettre des informations relatives à l'insertion professionnelle, qui soient précises, cohérentes et exploitables. L'équipe pédagogique doit poursuivre les efforts, déjà visibles, dans l'adaptation de la formation au besoin de recrutement du secteur professionnel.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle (A+, A, B, C) : C
- Lien avec les milieux professionnels (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



# Observations de l'établissement



**Licence professionnelle Vague D**

**Demande : n° S3LP P5 6562**

**Spécialité : Statistique et informatique décisionnelle pour la santé**

**Dénomination nationale : SP7-Santé**

Nous remercions tout d'abord l'AERES pour son évaluation et ses recommandations.

Nous allons tout d'abord remédier aux problèmes de coefficients de l'UE de l'accueil pour respecter l'arrêté de novembre 1999. Nous envisageons de plus de mettre en place des enquêtes à LP + 1 an pour avoir des données plus fiables sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de nos étudiants diplômés.

Nous avons déjà amorcé des discussions avec un CFA pour une éventuelle ouverture de la formation en alternance. Celui-ci va sonder les entreprises et organisations du domaine pour connaître les possibilités de contrats.